Delphine MALASSINGNE

Création artistique et monde du Libre

Capitole du Libre • Novembre 2018

ekino.

À propos

Ce document est une version enrichie du diaporama présenté lors du Capitole du Libre, le 18 novembre 2018.

Cette conférence était « sponsorisée » par mon employeur, ekino ;)

Cette présentation est disponible à l'adresse :

https://articles.nissone.com/creation-artistique-monde-libre-capitole-libre-2018

(ou https://nissone.com/caml-cdl18 en version raccourcie).

Le contenu de cette présentation est sous licence CC by-SA.

Les photos de tableaux restent, au moins pour l'instant ;) , ma propriété.

Le graphisme est la propriété de la société ekino.

Mon contexte

Deux mondes

Logiciel libre, monde du Libre et ses valeurs

Peinture et calligraphie

Les valeurs de l’un appliquées à l’autre

Difficulté

Expression personnelle

Une part de moi

Implication émotionnelle forte

Du côté du Libre

Rappel sur le (logiciel) Libre

Modèle où on partage, contribue selon ses besoins

Quatre libertés :

		Accès à la recette de fabrication	
Utiliser	Copier	Étudier	Modifier Redistribuer

Adapté à un tableau (objet physique)

Quatre libertés :

		Accès à la recette de fabrication	
Utiliser	Copier	Étudier	Modifier Redistribuer
Regarder	Faire une copie exacte	**« Recette de fabrication » ?**	Refaire en apportant des modifications Diffuser

Adapté à une reproduction numérique

Quatre libertés :

		Accès à la recette de fabrication	
Utiliser	Copier	Étudier	Modifier Redistribuer
Regarder	Fichier numérique duplicable sans limite	Fichier RAW disponible	Modifier, diffuser

Difficulté

Expression personnelle

Une part de moi

Implication émotionnelle forte

Tableau physique ou sa reproduction

Quand on creuse du côté du droit

Œuvre de l’esprit

Création intellectuelle originale et matérialisée

Droits de Propriété Intellectuelle

Propriété Littéraire et Artistique

Droits d’auteur

Droit moral

Droits patrimoniaux

Droit d’auteur > Droit moral

Divulgation	Paternité	Respect de l’intégrité	Retrait et repentir

Perpétuel

Inaliénable

Imprescriptible

Les Deux Plateaux, Daniel Buren

Daniel Buren menace de faire démolir ses colonnes
Photo : **Guilhem Vellut**

Droit d’auteur > Droits patrimoniaux

Reproduction	Représentation

Jusqu’au domaine public

L’auteur peut les céder via document officiel

« L'auteur est libre de mettre ses œuvres gratuitement à la disposition du public (...) »
Article L122-7-1

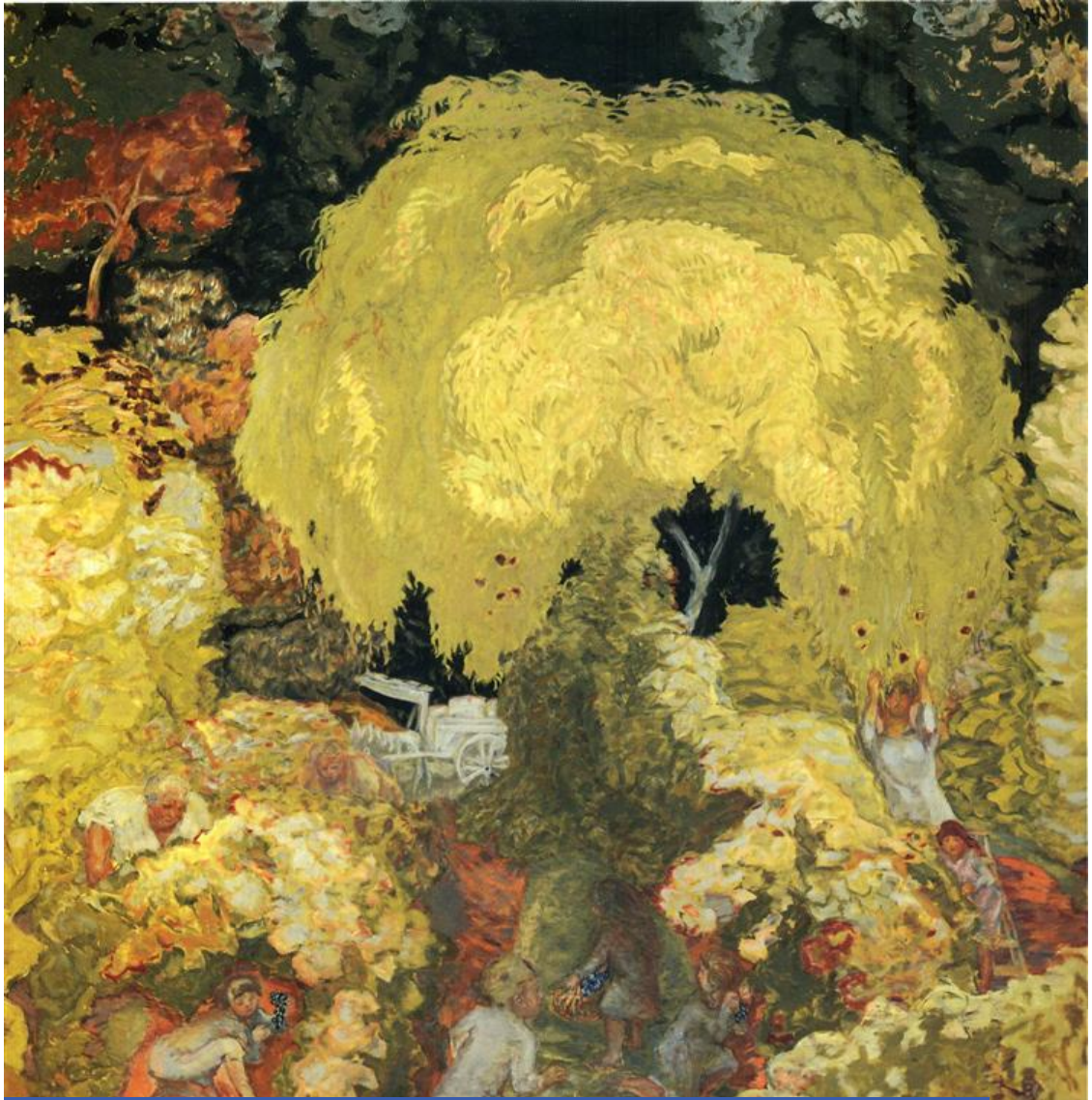

Les cueilleurs en automne, Pierre Bonnard

Mixons le tout

Vis-à-vis des quatre libertés

Droit moral :

Divulgation	Paternité
Respect de l'intégrité	Retrait et repentir

Droits patrimoniaux :

Reproduction	Représentation

Quatre libertés :

- Utiliser
- Copier
- Étudier
- Modifier
  Redistribuer

Vis-à-vis des quatre libertés

Quatre libertés :

- Utiliser
- Copier
- Étudier
- Modifier
  Redistribuer

Divulgation ✓

Paternité ✓

Retrait et repentir ?

Respect de l'intégrité ?

Reproduction

Représentation

Les licences Creative Commons

Partage de l'œuvre

Auteur cité

Transposées dans le droit français

Conditions :

- ☑ Modification
- ☑ Utilisation commerciale
- ☑ Partage dans les mêmes conditions

La Licence Art Libre

Copier, diffuser, transformer

« dans le respect des droits d’auteurs »

Tous les pays ayant signés la convention de Berne

Sculpture 944, Antoine Moreau

http://www.kopfschlag.com/, le matin du jour de la conférence

Si je mettais mes créations sous licence libre

Copier, diffuser, ...transformer !

Très différent de mes valeurs

Proche de mes valeurs mais

Ça ne me plaît pas

Les bénéfices

Le bien commun

Enrichissement

Visibilité

Notoriété

Pepper & Carrot, de David Revoy, adapté en jeu par Loyalist Games

Ma démarche contradictoire

Filigranes

Reproduction interdite

Pire : les réseaux sociaux

Conditions d’utilisation

Visibilité

Image biaisée

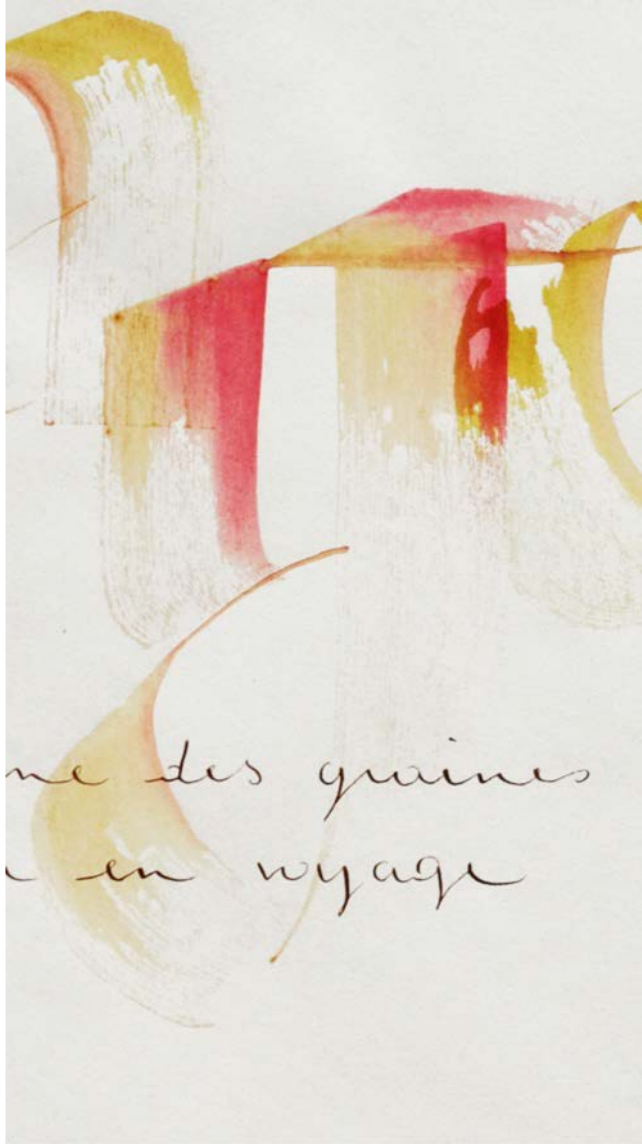

Ma conclusion

Sujet complexe, intéressant,

...sans fond !

Copies, diffusion :

à mon avantage

Modifications, interprétations :

un risque

Ça doit rester un plaisir

Droit à la contradiction, à la demi-mesure

Garder à l’esprit les valeurs du Libre

Choix personnel,
En fonction d’où on en est.
Ça peut changer, ou pas.
Ça n’est pas grave.

Lors des questions-réponses, on a parlé de Gwen Seemel et de Nina Paley ou encore du lâcher-prise des artistes plasticiens sur leurs productions

Liens 1/3

Plus d'infos et d'explication

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Propri%C3%A9t%C3%A9_intellectuelle
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_d%27auteur
- https://www.sacd.fr/droit-moral-droit-patrimonial
- https://www.adagp.fr/fr/droit-auteur/droit-moral

- https://aful.org/ressources/licences-libres
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Copyleft

- Le très chouette tableau récapitulatif des licences libres de Musique libre : http://musique-libre.org/doc/le-tableau-des-licences-libres-et-ouvertes-de-dogmazic/

- Une explication du droit d'auteur « pour les nuls » chez Maitre Eolas : http://www.maitre-eolas.fr/post/2009/02/20/1321-les-droits-d-auteur-pour-les-nuls
- Un livre « Une analyse commentée [des licences Creative Commons] à l'usage des juristes francophones » : http://cersa.cnrs.fr/comprendre-les-licences-cc-4-0-en-francais-d-bourcier-b-mehri/

Liens 2/3

Pour creuser un peu et argumenter

- Des arguments de l'APRIL pour publier sous licence libre :
  https://www.april.org/liberez-vos-oeuvres-appel-publier-sous-licence-libre
- Les articles de S.I.Lex ; par exemple, le tag « droit d'auteur » :
  https://scinfolex.com/tag/droit-dauteur/
  ou encore :
  https://scinfolex.com/2018/01/19/creation-culturelle-ou-en-sont-les-creative-commons-aujourdhui/
  https://scinfolex.com/2018/07/28/reinvestir-les-communs-culturels-en-tant-que-communs-sociaux/
- Le point de vue de Ploum : « Publier, c'est rendre public » :
  https://ploum.net/publier-cest-rendre-public/
- Des articles de Neil Jomunsi notamment :
  https://page42.org/malgre-tout-ca-jai-choisi-le-libre/
  ou encore :
  https://page42.org/5-raisons-pour-lesquelles-les-artistes-devraient-utiliser-les-creative-commons/
- La réponse de David Revoy à propos de sa BD sous licence libre et de sa diffusion par un éditeur papier :
  https://framablog.org/2016/09/11/david-revoy-la-bd-et-les-licences-libres/

Liens 3/3

Autour du droit d'auteur et de l'art

- Qui a le droit de détruire une œuvre d'art, où l'on évoque Buren et Raynaud : https://www.20minutes.fr/culture/206663-20080116-droit-detruire-oeuvre-dart
- Le jeu d'échecs de Duchamps privé d'impression 3D par les ayants-droits, une discussion sur Numerama : https://www.numerama.com/discussions/t/le-jeu-dechecs-de-marcel-duchamp-est-prive-dimpression-3d/2732

Remerciements

Je remercie les gens qui mettent à disposition des contenus sur Internet, sur leur propre plateforme ou via des contributions, me permettant, entre autre, de préparer cette présentation.

Je remercie ceux qui discutent et me mettent en relation avec d'autres, la veille de la conf, pour pouvoir l'enrichir encore (coucou Azark et Aisyk 😉)

Je remercie également Baptiste, Ilias, Janitta, Jef, LaPalice, Lou, M4dz, Seb pour leurs commentaires et relecture.

Merci au Capitole du Libre de m'avoir accueillie.

Merci à la communauté du Libre pour tout ce qu'elle fait, globalement.

Contacts.

Suivez, likez, partagez...

ekino
https://www.ekino.com
@ekinoExperts
@3k1n0

Delphine Malassingne
https://nissone.com
https://peinture.nissone.com/
@DelphineM@framapiaf.org
@nissone

Capitole du Libre
https://capitoledulibre.org/
@capitoledulibre@framapiaf.org
@capitoledulibre

Ekino recrute !

Concevoir des projets innovants pour répondre aux attentes de nos clients est notre objectif.
Designer, consultant, ingénieur ? À Paris, Bordeaux, Londres...

Rejoignez-nous !

https://jobs.ekino.com/